



Visite de chantier de la Table GIRT^{C-R} de la MRC de Témiscamingue, secteur SHED plan de récupération de la TBE

Date : mercredi 14 septembre 2016 à 9h00
Lieu : Point de rencontre Tembec usine Béarn

Étaient présents :

| Membres | Organismes |
|-----------------------|---|
| Pascal Simard | MFFP-local |
| Philippe Pichette | MFFP-local |
| Pascal Pelchat | MFFP-local |
| Annie Belleau | MFFP-régional |
| Martin Gingras | MFFP-régional |
| Louis-P. Dénommé | MRC de Témiscamingue |
| Carol Racine | RLTP |
| Loydy Brousseau | Tembec |
| Nicolas Baril-Gagnon | AGZAT |
| Ghyslaine Dessureault | Association des pourvoyeurs de l'Abitibi-Témiscamingue |
| Stéphane Lessard | Trappeur gestionnaire terrain # 169 |
| Gérald Pétrin | Association des trappeurs du Témiscamingue |
| Pierre Bouffard | Club de motoneige du Témiscamingue et club VTT du Témiscamingue |
| Simon Charest | Première Nation de Wolf Lake |

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Historique du secteur, volumes et superficies, contraintes, mesures d'harmonisation
3. Visite du chantier SHED

Le point de rencontre est chez Tembec, usine Béarn pour 9h00. Le MFFP et Tembec nous présentent l'historique du secteur de récolte :

-L'épidémie de Tordeuse des bourgeons de l'Épinette (TBE) a débuté en 2008 pour la partie ouest du Témiscamingue. Une carte 'historique et projection de l'épidémie de TBE-UG Témiscamingue (081)' présente l'évolution de la défoliation depuis 2008 jusqu'en 2015. Les 3 principales classes de défoliation sont 1-Léger, 2-Modéré et 3-Grave. Le MFFP explique que les défoliations annuelles consécutives ont un impact important sur la qualité des tiges affectées (carte de défoliation cumulative-2015) et sur l'ordre de priorité de récolte des secteurs affectés. Il semble y avoir une tendance d'ouest vers le nord-est du territoire. Le secteur SHED se retrouve dans le cœur de l'épidémie avec une défoliation modérée à grave annuellement depuis 2008 ce qui le classe parmi les secteurs les plus affectés avec des cotes de 12,1% à 24% de défoliation cumulative.

Un tableau des volumes estimés au chantier SHED 1 et 2 est remis aux participants. Le SEPM représente environ 50% des volumes estimés, suivi par les peupliers pour 20% et le Bouleau à Papier pour 18%. Les autres volumes sont répartis entre les Pins Blancs et rouges, Autres feuillus durs, le Bouleau Jaune et les autres résineux (Pruche et Thuya). Le volume total estimé est de 44 050 mètres cubes.

Le MFFP présente les prévisions de récolte pour 2016-2017 et aussi pour 2017-2018. Présentement, environ 19 chantiers sont en préparation à la récolte. Un tableau est remis aux participants : Volumes estimés pour le plan de récupération saison 2016-2017.

Simon Charest pose une question au niveau des plans de prévention en lien avec la TBE et le rôle de la SOPFIM. Le MFFP répond que l'arrosage n'est pas envisagé pour le Témiscamingue car la perte de valeur économique des peuplements affectés est suffisamment élevée pour permettre la récolte et que ceux-ci sont majoritairement accessibles. L'arrosage contre la TBE se concentre dans les peuplements inaccessibles et autour des forêts habitées (sud du Québec), là où l'efficacité de l'arrosage permet de diminuer la perte de valeur économique des peuplements et retarder la récolte.

Simon Charest demande pourquoi le plan spécial de récupération de TBE 2016-2017 ne contient que 10% des volumes planifiés en Sapin Baumier, essence la plus susceptible de mourir suite à des défoliations consécutives. L'Épinette Blanche représente une portion significative des volumes affectés et elle est compilée avec l'Épinette Noire, le Pin Gris et le Mélèze.

Des cartes des affectations territoriales du secteur à visiter et une analyse des COS avant coupe et après coupe, incluant l'analyse de l'habitat de la Martre d'Amérique avant et après coupe sont remises aux participants.

Le MFFP demande aux participants s'il y a des endroits particuliers dans le chantier SHED ou nous devrions faire un arrêt afin de voir des cas particuliers. Stéphane Lessard demande que nous arrêtions dans le secteur du lac Brisebois, où des sentiers de trappe et des boîtes de pièges furent détruites lors des opérations.

Une discussion corsée s'en est suivie entre le représentant des trappeurs, le trappeur gestionnaire du terrain # 169 et le représentant du RLTP et les représentants du MFFP et de Tembec. Il semble que les positions du MFFP en regard de l'harmonisation opérationnelle vis-à-vis des trappeurs ne rencontrent pas les besoins des trappeurs. Le représentant des trappeurs indique que lors de la consultation publique de février 2016, l'ensemble des superficies affectées par la TBE étaient au plan, sans délimitation précise des secteurs de récolte. Il est difficile de se prononcer sur des 'taches' et non des secteurs définis. Le MFFP répond que c'est à chaque utilisateur (trappeur) de faire connaître ses préoccupations lors de la consultation publique. Cependant, l'harmonisation opérationnelle n'étant pas un mandat de la TGIRT, les participants ont convenus de se rendre dans le chantier pour voir les différents traitements réalisés et les mesures d'harmonisation mises en place.

-Arrêt 1, KM 14 chemin N-814 (Béarn). Sur le chemin principal, une montagne affectée par la TBE est située à proximité du chantier Brassard. Le MFFP explique le degré d'avancement de l'épidémie dans ce secteur. Les participants sont en mesure d'apprécier visuellement les peuplements sévèrement affectés. Plusieurs tiges de Sapin et d'Épinette blanche sont mortes et grisonnantes. Les tiges d'Épinette noire semblent mieux résister à la TBE. Les principales raisons sont le débourrement tardif des pousses annuelles et certains composés organiques présents dans les aiguilles qui rendent plus difficile la digestion de celles-ci par la TBE.

-Arrêt 2, Camping rustique du lac Argentier (sud du lac)

Des mesures d'encadrement visuel ont été mises en place pour les riverains du lac. Depuis le camping, il n'y a pas de coupe totale visible. On perçoit une légère modification aux lignes de crête au nord du lac. Stéphane Lessard demande quelle seront les mesures mises en place pour le chantier Antoine situé à l'ouest du lac et visible depuis les propriétés riveraines. Tembec répond que les mesures mises en place lors de la récolte initiale du secteur seront conservées. Les coupes ne seront pas visibles depuis les zones riveraines.

-Arrêt 3, bloc de coupe CT uniforme (photos CT-1 à 3): la prescription sylvicole de ce bloc de coupe visait le passage de la machinerie sur l'ensemble du parterre de coupe et non dans des sentiers prédéfinis comme pour une coupe CPRS où la machinerie doit se restreindre à 25% de la superficie occupée par les sentiers. Le principe général est de détruire les chicots et la régénération de Sapin Baumier afin de faciliter la préparation de terrain en vue du reboisement. La préparation de terrain envisagée pour ce type de peuplement est le scarificateur TTS qui produit des sillons systématiquement espacés sur l'ensemble de la superficie. Cette opération est prévue à l'été 2017. Le reboisement suivra sans délais puisque le site est très productif et la régénération des essences feuillues et non commerciales sera agressive. Le reboisement sera fait avec des essences telles que l'Épinette blanche et le Pin gris. Certains secteurs seront reboisés en Pin blanc et en Pin rouge, selon le type de sol. La mise en andain des résidus d'ébranchage n'est pas faite dans ce secteur. Comme il s'agit d'un chemin secondaire non visible depuis la route du lac Argentier, une mise en andain conventionnelle sera faite.

-Arrêt 4, bloc de coupe CPRS uniforme par bouquet (photo CPRSBOU-1 à 4). La prescription indique de laisser des bouquets d'arbres non récoltés dans les inter-bandes entre les sentiers. Les sentiers sont d'environ 5 à 6 mètres de largeur et les interbandes sont d'environ 15 mètres de largeur. Les bouquets laissés sont d'environ 30 mètres de longueur. Les tiges de Pin Blancs et Pin Rouges ont été laissés sur pied. L'effet visuel est ainsi atténué. Le scénario d'aménagement sera un scarifiage du sol l'été prochain suivi d'un reboisement. Certains blocs seront reboisés en Pins Blancs et Rouges.

-Arrêt 5, bloc de CPICP (photo CPICP-1 à 3), coupe partielle en lisière dans un peuplement mélangé. Des sentiers sont créés aux 30 mètres dans lesquels tous les arbres sont récoltés. Dans les inter-bandes, les résineux affectés par la TBE sont récoltés mais pas les feuillus comme l'Érable, le Bouleau Blanc et le Bouleau Jaune. Les Pins et le Cèdre sont laissés debout lorsqu'ils ne sont pas dans les sentiers. Un scarifiage partiel des sentiers est prévu avec un regarni des sentiers en Épinette blanche afin de maintenir les attributs de forêts mélangées.

-Arrêt 6, bloc de CPRS en bouquets (photo CPRSBOU-chprincipal-1 à 4) le long de la route principale du lac Argentier. Plusieurs mesures d'atténuation des impacts visuels ont été mises en place :

-Création de chemins perpendiculaires à la route principale afin qu'il n'y ait aucun empilement sur la route principale et pour ne pas utiliser les chemins qui mènent aux résidences

-La mise en andain sera faite sur la forme du chemin et ceux-ci seront brûlés avant le reboisement,

-Lors de la préparation de terrain pour le reboisement, les chemins seront scarifiés et l'ensemble de la surface sera reboisée pour limiter l'accès.

-Il n'y a pas de bande de protection visuelle le long de la route principale et le MFFP à évaluer qu'il était mieux de la récoltée en raison de l'état de décomposition avancé des tiges les plus affectées par la TBE et également pour éviter le chablis des tiges soumises aux vents dominants.

Lors du reboisement de ce secteur, une proportion de Chêne Rouge sera reboisée pour favoriser la biodiversité et atténuer les impacts visuels.

-Arrêt 7, Bloc de CPRS en bouquet (photo AndainCH-Brulage- 1 à 4) ou la mise en andain sur la forme du chemin est terminée. Les andains seront brûlés avant le reboisement.

-Arrêt 8, bloc de CPRS (photo CPRS- 1 à 5) conventionnel sans rétention planifiée. Les Cèdres ont été laissés debout tant que possible. Plusieurs arbres non récoltés ont été renversés par le vent. Bloc en bordure d'un petit lac, aspect visuel préservé, on ne voit pas le lac depuis la coupe. Gérald Pétrin mentionne que ce bloc de forêt était prémature et n'avais pas besoin d'être coupé car celui-ci était un corridor naturel pour la faune et les volumes non récoltés dans ce bloc auraient pu être récolté ailleurs ou l'habitat est moins propice pour être utilisé comme corridor par la faune.

Une problématique de communication a été soulevée vis-à-vis des opérations de récupération versus les infrastructures présentes sur le terrain. Pour le secteur SHED, les prescriptions ont été réalisées à l'aide d'outil géomatiques et non suite à la réalisation d'un inventaire terrain avant-coupe. Des sentiers de trappe et des boîtes à pièges ont été détruites suite à la récolte. Il est difficile pour Tembec de connaître toutes les caractéristiques 'terrain' avant la récolte puisque les opérations de récupération ont débutés rapidement au printemps 2016 et que le secteur n'a pas été planifié suite à un inventaire.

Les trappeurs mentionnent qu'auparavant, lorsque les plans étaient définis, les titulaires de baux de trappe recevaient une lettre leur indiquant les travaux prévus et il était alors possible de faire connaître les endroits sensibles qui nécessitent une protection lors de la récolte. Malheureusement, cette pratique n'est plus en place. Le MFFP réitère l'importance pour chaque trappeur de faire connaître ses préoccupations à chaque consultation publique afin de s'assurer de la prise en compte des installations et infrastructures de trappe.

Observation générales :

La majorité des participants semblent avoir une perception positive du résultat du plan de récupération de la TBE. Le degré sévère de l'épidémie facilite l'acceptation sociale du plan spécial. Plusieurs participants ont mentionnés qu'il y a beaucoup de bois de gaspillé ou non utilisé dans les aires d'ébranchage. Le Cèdre aurait dû trouver preneur. Tembec indique que les bois laissés en bordure de route n'étaient pas usinables ou n'avaient pas de preneur.

Prochaine rencontre : mercredi 5 octobre 2016

Fin de la visite à 15h45.

Suivi des actions :

| Responsable | Sujet | Action | Suivi |
|-------------|-------------------|--|-------|
| Louis-P. | Cartes du secteur | Envoyer aux membres les cartes distribuées lors de la visite | |

Arrêt 3 CT uniforme



Arrêt 4 CPRS en bouquets



Arrêt 5 CPICP



Arrêt 6 CPRS bouquets chemin principal



Arrêt 8 CPRS conventionnelle

